



L'École de la Bourse rejoint la Fédération française des clubs d'investissement

Paris, le 28 février 2007. L'Institut pour l'éducation financière du public (IEFP) et la Fédération française des clubs d'investissement (FFCI) ont signé un accord destiné à assurer la pérennité et le développement de l'École de la Bourse. La FFCI devient désormais l'unique propriétaire et opérateur de cette organisation qui fêtera cette année son dixième anniversaire et qui a formé quelque 90 000 particuliers au fonctionnement des marchés financiers.

L'IEFP a conclu cet accord de cession car l'activité de formation de l'École de la Bourse ne faisait partie ni de sa vocation ni des objectifs qu'il s'est fixés. En effet, l'IEFP, qui a pour objet de promouvoir la culture financière des Français, est une association d'intérêt général à vocation pédagogique et informative, qui entend œuvrer en toute indépendance au bénéfice de tous les publics. Il propose des outils de nature à favoriser et à développer leurs connaissances mais n'a pas d'activité commerciale. En outre, l'IEFP a une activité de formation au sens large, il incitera à la formation, donnera des outils, voire labellisera des formations, sensibilisera un large public, sur des sujets qui vont bien au-delà de la technique boursière. Sur la base de ce constat, l'IEFP a souhaité que l'École de la Bourse puisse néanmoins poursuivre son activité dans les meilleures conditions possibles.

La Fédération française des clubs d'investissement a souhaité reprendre l'École de la Bourse car leurs activités sont très complémentaires. Véritables « cours de code » et « cours de conduite » des marchés à l'usage des épargnants, ces deux organisations se rapprochent afin d'enrichir et de développer leur offre pédagogique à destination des particuliers et leur offre de services à destination des sociétés cotées. Fortes d'une longue collaboration avec les entreprises en matière de communication actionnariale et d'une expérience reconnue en matière de pédagogie grand public, la FFCI et l'École de la Bourse souhaitent ainsi développer une véritable relation de partenariat avec les émetteurs confrontés à un actionnariat individuel plus actif et des actionnaires salariés en manque de culture financière et économique.

Erik Pointillart, président de l'IEFP, a déclaré :

« Nous souhaitons trouver le cadre optimal pour permettre à l'École de la Bourse de poursuivre son activité qui contribue sur son segment, à la culture financière du public. Pour ce qui concerne l'Institut nous présenterons prochainement nos premières réalisations et nos futures initiatives. »

Dominique Leblanc, président de la FFCI, a déclaré : « Forte de ses 15 000 clubs qui rassemblent près de 200 000 actionnaires individuels parmi les plus actifs, et grâce aux relations de confiance qu'elle a développées avec les sociétés cotées, la FFCI va pouvoir étendre considérablement son action vers tous les actionnaires individuels, membres ou non de clubs, et contribuer ainsi à la formation d'un large public aux réalités économiques et financières ».

Contacts :

Pour l'IEFP :

Pascale Micoleau-Marcel
Déléguée générale
01 49 27 55 58

Sylvie Campredon
Déléguée Générale Adjointe
en charge de la Communication
01 49 27 55 16

Pour la FFCI

Aldo Sicurani
Secrétaire général
01 42 60 12 47
asicurani@clubinvestissement.com

Catherine Coffin
Directrice – Ecole de la Bourse
01 49 27 10 43
c.coffin@euronext.com